

9

L'âge du Fer *The Iron Age*

Anne CAHEN-DELHAYE

Résumé

Le premier âge du Fer voit s'implanter les premières fortifications qui occupent des sites de hauteur. L'habitat ouvert a laissé davantage de vestiges céramiques et lithiques que des traces de plan de maison. Ce sont les nécropoles qui fournissent la plupart des informations sur l'occupation de la Belgique. Les morts étaient tous incinérés que ce soit en tombes plates ou sous tertres. Ces derniers recouvrent parfois des tombes riches qui révèlent une hiérarchisation de la société et des contacts à longue distance. Enfin, la variété des sites funéraires témoigne d'une grande diversité culturelle qui correspond aux différentes entités géographiques. Le second âge du Fer est plus largement représenté, surtout dans le bassin de la Meuse. Néanmoins, le bassin de l'Escaut a livré, au cours des vingt dernières années, des plans de hameaux ou de fermes isolées avec des fossés périphériques et internes, des maisons et des greniers. Les forteresses se multiplient, avec des remparts de construction élaborée, dont on trouve des parallèles dans toute l'Europe celtique mais peu d'entre elles semblent avoir connu une occupation permanente. Dans les nécropoles, trois groupes se distinguent par la richesse des offrandes. Ainsi, au début de La Tène, celui de Campine recèle de la vaisselle de bronze importée ainsi que des accessoires de harnachement et le groupe de l'Ardenne se distingue par sa pratique de l'inhumation et des tombes à char; à La Tène moyenne et finale, c'est dans le bassin de la Haine que l'on trouve des sépultures à char. Par ailleurs, les fouilles et études récentes ont permis de déceler en Famenne plusieurs lieux de culte en grotte. Enfin, notre territoire fournit régulièrement des trésors de monnaies associés parfois à des bijoux en or.

Abstract

With the First Iron Age do appear the first fortifications build on high places. The open settlement has left more ceramic and lithic remains than traces of the plan of the houses. Most of the information about the occupation of Belgium come from the necropolis. All the dead were incinerated either in flat tombs or under barrows. These last ones sometimes recover rich tombs which reveal a hierarchic organisation of the society and links at long range. Finally, the variety of funerary settlements testifies a large cultural diversity which corresponds to the different geographical entities. The Second Iron Age is more largely represented, mostly in the Meuse basin. Nevertheless, during these last twenty years, plans of hamlets or of isolated farms with outlying and intern moats, houses and storehouses were found in the Scheldt basin. The number of fortified places increases, their walls were build like elaborated construction which comparison can be found in the whole Celtic Europe but few of them seem to have been permanently occupied. In the necropolis, by the richness of the gifts, we can distinguish three groups. So, at the beginning of La Tène, the group of the Campine conceals imported bronze vessel as well as pieces of harnessing. The group of the Ardennes can be characterised by its practice of the inhumation and of the chariot graves. During the Middle and Late La Tène, it is in the basin of the Haine river that we find chariot graves. By another way, recent excavations and research allowed to find several worship places in caves into the Famenne region. Finally, coins treasures, sometimes associated with golden pieces of jewellery, are regularly found in our country.

1. LES PROGRÈS RÉCENTS : ÉTAT DE LA RECHERCHE

La recherche en archéologie de l'âge du Fer en Belgique s'est particulièrement développée au cours des vingt dernières années : elle a fourni d'innombrables informations sur des régions ou des aspects de la civilisation complètement inconnus auparavant. Il convient de souligner la contribution de plusieurs chercheurs ou équipes dont les travaux ont permis d'importants progrès dans la connaissance. Ainsi, J. Bourgeois et ses collaborateurs de l'Université de Gent ont-ils découvert et exploré en Flandre des sites d'habitat qui ont livré des plans de maisons. Parallèlement, le Service des Fouilles

de la Région wallonne a exhumé sur le tracé du train à grande vitesse (TGV) en Hainaut occidental et en Hesbaye d'autres habitats dotés d'un vaste réseau de fossés. De nombreux vestiges matériels ont par ailleurs été recueillis dans de petits établissements en Hesbaye par G. Destexhe. Les fortifications ont fait l'objet de recherches par plusieurs archéologues dont P.P. Bonenfant et A. Cahen-Delhaye; grâce aux nouvelles méthodes d'investigation, la structure des remparts a pu être étudiée et leur construction datée. Des découvertes récentes en Campine ont permis à L. Van Impe de réexaminer le complexe des tombes dites aristocratiques du début de La Tène à laquelle appartient la célèbre

sépulture d'Eigenbilzen. En outre, les riches sépultures de la même période en Ardenne sont régulièrement et systématiquement explorées par A. Cahen-Delhayé et V. Hurt. Il convient aussi de souligner quelques études intéressantes sur la production du sel marin [9.63], des bracelets en schiste [9.33] et du monnayage gaulois [9.59].

Cette dernière décennie fut marquée par l'intérêt croissant accordé aux sciences d'appui comme la pédologie qui, sous l'impulsion de R. Langohr et de K. Fechner, éclaire d'un jour nouveau l'environnement, l'exploitation agricole des sols ainsi que la formation et la chronologie du comblement des fossés, fournissant une image plus précise de l'occupation du sol et des structures aujourd'hui disparues; ces données sont complétées par celles de la palynologie [9.58; 9.32], ainsi que par l'étude systématique des macro-restes parmi lesquels figurent les céréales retrouvées dans des fosses d'habitat [9.47; 9.48; 9.49] et l'étude du cheptel par l'archéozoologie [9.38; 9.36].

La Belgique est occupée à l'âge du Fer par des groupes culturels bien distincts qui diffèrent selon les régions géographiques : la plaine sableuse de Campine, la plaine des Flandres et les bas plateaux sablo-limoneux du bassin de l'Escaut, les bas plateaux limoneux de la Hesbaye, la dépression calcaireuse de la Famenne, les hauts plateaux quartzo-schisteux de l'Ardenne et les côtes grés-marneuses de la Lorraine, qui forment autant d'entités bien caractérisées.

2. L'HABITAT

L'inventaire des sites d'habitat révèle un accroissement progressif de la population, surtout à partir du début de La Tène et particulièrement à la fin de cette période. Notons qu'un certain nombre d'établissements ont connu une longue occupation s'étalant sur plusieurs siècles et dont l'origine remonte à l'âge du Bronze. L'occupation du sol semble assez dispersée, les sites ne rassemblant guère plus que quelques bâtiments.

Les vestiges de l'habitat ouvert se concentrent pour la plupart en Flandre, en Hainaut occidental et en Hesbaye. Les sites montrent que leurs occupants pratiquaient une économie mixte fondée sur l'agriculture et l'élevage, tout en assurant des activités de filage de la laine (fusaïoles) et de tissage (pesons de métier à tisser).

En Flandre, ce sont les prospections aériennes systématiques qui ont révélé les habitats, souvent constitués de fermes indigènes comportant 1 ou 2 maisons avec bâtiments annexes. Les occupants ont choisi des sites élevés dans le paysage; notons qu'on a retrouvé aux alentours de multiples traces de parcellaire [9.4].

Les fouilles ont révélé des habitations rectangulaires comportant généralement deux nefs avec rangée centrale de poteaux porteurs, comme à Sint-Gillis-Waas (5 × 10 m) mais aussi des bâtiments à trois nefs et, plus rarement, des constructions arrondies. Ces établissements recelaient également de petites bâtisses carrées ou rectangulaires à 4 ou 6 poteaux porteurs, à plancher surélevé, considérées comme des greniers pour le stockage, ainsi que des puits en bois cuvelé ou en branchages tressés pour assurer l'approvisionnement en eau [9.31].

À Mechelen-Nekkerspoel, les occupants avaient choisi d'installer leur habitat au centre d'un petit lac, en construisant un îlot artificiel à l'aide de terres mélangées à des branchages. Le sol humide avait conservé les matières organiques dont les pieux en bois de cinq bâtiments élevés à l'aide de poutres de chêne et de planches de sapin. Il a aussi livré une pirogue longue de 8,40 m fabriquée à partir d'un tronc de chêne.

En Wallonie, les habitats se signalent principalement par la présence de fossés assez étroits, parfois doublés d'une palissade, qui cernent des enclos et dont certains servaient de limite à la zone habitée; ils recelaient de nombreuses fosses, qu'elles soient d'extraction ou destinées à servir de silo. À Mévergnies-Brugelette, dans la région d'Ath, les archéologues ont retrouvé les restes de poteaux appartenant à une vingtaine de bâtiments quadrangulaires dont deux à 3 nefs qui ont sans doute servi d'habitation; un puits cuvelé en chêne de 12 m de profondeur, fournissait l'eau aux habitants [9.51]. Les sites étaient généralement entourés d'un ou de plusieurs fossés rectilignes ou arrondis et leur extension pouvait dépasser une centaine de mètres.

L'étude des pollens montre que les habitats étaient installés dans des paysages herbacés formés de prairies et de friches, la proximité de bois étant rare, avec l'exception de Mévergnies où l'on a établi qu'une forêt de chênes mixtes s'élevait à proximité du site [9.58; 9.32]. Par ailleurs, les cultures n'étaient pas pratiquées dans les environs immédiats des habitats à en juger par la rareté des céréales dans les échantillons étudiés.

3. LES FORTIFICATIONS

L'âge du Fer voit s'élever de nombreuses forteresses sur notre territoire [9.9; 9.11; 9.26]. La plupart d'entre elles sont situées au sud du sillon Sambre-et-Meuse où la nature plus accidentée du relief offrait de bonnes défenses naturelles. Elles sont installées sur des hauteurs, en bordure de rivières au cours sinueux et encaissé, qui offraient de bonnes potentialités stratégiques. Des promontoires et éperons élevés, souvent munis de flancs infranchissables ont été défendus par de solides barrages en pierre. Leur superficie varie de quelques ares à Huccorgne et Bellefontaine à une centaine d'hectares à Étalle (la plupart ont de 3 à 6 ha), sans que l'on puisse percevoir dans les variations des distinctions d'ordre régional ou chronologique. L'accès au site était toujours protégé par un puissant rempart, généralement précédé d'un fossé, long de quelques dizaines de mètres à un kilomètre : le site pouvait être défendu par une circonvallation ou le sommet de certaines pentes, soit raidi par un apport de terre et de pierre, soit renforcé par une palissade.

Comme dans le reste de l'Europe tempérée à la même époque, on note la présence de modes de constructions variés, depuis la simple levée de terre et de pierre (*dump rampart*) prélevées du fossé ou des abords immédiats et sans organisation interne, comme à Cherain-Brisy, en Ardenne. Leur hauteur varie actuellement de 0,60 à 4 m et certains barrages étaient doubles, comme à Tavigny-Alhoumont en Ardenne et Bellefontaine en Lorraine, et dans ce cas, la structure intérieure est toujours plus élevée. La plupart des murailles étaient dotées d'un front vertical extérieur qui soutenait les terres du barrage. Ces murs avaient un flanc intérieur soit formé par une rampe, comme à Étalle en Lorraine, soit par une seconde paroi verticale comme à Cugnon en Ardenne. Les uns étaient en pierres sèches, d'autres étaient dotés d'une armature de poutres verticales ou horizontales, une barrière qui pouvait être renforcée par des traverses s'allongeant dans le corps du talus comme à Samrée-Bérismenil. On note aussi la présence de *Pfostenschlitzmauer* caractérisés par l'alternance de pieux verticaux et de murets de pierres sèches soigneusement parementés. Trois remparts, à Saint-Servais-Hastedon, Huccorgne et Buzenol, recelaient un noyau vitrifié formé par une armature de poutres dont les lits, disposés alternativement dans le sens de la longueur et de la largeur, sont séparés par des

couches de pierres calcaires et de terre. Enfin, les recherches récentes ont révélé deux *muri gallici*, en Hainaut, à Rouveroy et Lompret : la rigidité du rempart y était assurée par une puissante armature de poutres entrecroisées à angle droit, qui n'a guère laissé de trace mais dont l'emplacement des croisements est signalé par des dizaines de fiches en fer de section quadrangulaire de 1 cm d'épaisseur pour une vingtaine de cm de longueur. Du chemin de ronde, parapet ou palissade, peu de traces sont conservées.

Encore bien visibles dans le paysage, les fossés pouvaient être larges et plats, comme à Étalle, mais aussi étroits, en «V» ou en auge, et leur profondeur variait de 0,90 à 5 m. Les forteresses de grandes dimensions étaient munies de plusieurs entrées dont le plan est simple : des pieux verticaux soutenant les bords du rempart ménageaient des passages qui pouvaient atteindre 8 m de large, comme à Étalle; parfois, comme à Buzenol, l'entrée est en chicane. Notons la présence d'ossements humains dans le corps des levées à Étalle et Olloy-sur-Viroin, en Ardenne, qui évoquent la pratique d'un rite propitiatoire lié à l'érection de ces défenses.

Il est étonnant de ne retrouver à l'intérieur de la plupart des fortifications protohistoriques que de rares vestiges d'habitat, ce qui laisse présumer que la plupart des sites n'ont jamais connu d'occupation permanente. Si les places fortes ont été édifiées pour se protéger lors de périodes troublées, l'absence de trace d'incendie dans bon nombre d'entre elles laisse croire qu'elles ne durent guère affronter d'ennemi, ce qui indique que leur érection était davantage liée à l'illustration d'un certain prestige social.

Le «Kemmelberg», sur une des collines occidentales de Flandre, fait cependant exception : l'abondance du matériel archéologique qu'on y a recueilli ainsi que sa qualité remarquable reflétée, entre autres, par des importations du monde méditerranéen, permettent de la considérer comme une résidence princière du ^ve siècle [9.65].

4. L'ARTISANAT

Les formes céramiques varient notablement d'une région à l'autre; les récipients sont montés à la main, le tour n'apparaissant qu'à La Tène II dans les tombelles ardennaises et rarement avant la fin de La Tène III dans les sites d'habitat.

La céramique commune est souvent décorée d'impressions au doigt ou à l'ongle, de stries parallèles creusées au peigne et de bandeaux à partir de La Tène II [9.50]. Pour améliorer la préhension, la surface des pots utilitaires est volontairement rendue rugueuse (surface dite «éclaboussée» ou décorée à la barbotine). Au début de La Tène I, la céramique est rehaussée de motifs géométriques incisés ou peints avec des bandes en aplats rouge lie de vin et des filets noirs. Sous l'influence de la Champagne, des formes angulaires, à surface brillante et foncée apparaissent à partir du V^e siècle, tandis que les profils s'arrondissent à La Tène III. Plusieurs fours de potier, avec ou sans sole, ont été retrouvés en Hesbaye, notamment à Chapon-Seraing et Verlaine [9.35].

En Flandre, la céramique du Kemmelberg se distingue des autres par sa finesse extrême, l'abondance de fragments peints, des formes carénées et des récipients à rebord élargi pour recevoir un couvercle. Cette céramique de qualité se retrouve dans le site cultuel proche de Kooigem [9.61].

En Belgique, trois sites de Flandre-Occidentale ont livré des traces d'exploitation du sel au second âge du Fer : il s'agit de De Panne sur la côte, Veurne et Brugge [9.63; 9.45], dont la présence a été décelée par des restes de «briquetage» matérialisés par des vestiges en terre cuite. Après une première évaporation de l'eau de mer ou du marais salant, la saumure était chauffée dans des fours de terre pour obtenir des pains de sel. Le site de De Panne a livré un matériel particulièrement intéressant composé de clous d'argile, de plaques perforées, de petits socles et de trépieds ainsi que de moules à sel en céramique à profil arrondi.

Dans les sépultures ardennaises, nous avons découvert des lambeaux de tissu de laine conservés au contact des équipements métalliques : ils sont formés de fils tors qui constituaient des tissus épais et lâches parmi lesquels on a reconnu un sergé croisé et des toiles [9.20].

À Basècles, dans le bassin de l'Escaut, les archéologues ont mis au jour un atelier de bracelets en schiste dont les débris de production ont permis de reconstituer les différentes étapes de la fabrication [9.33].

On a retrouvé peu de vestiges d'exploitation métallurgique attribuables avec certitude à l'âge du Fer. Des scories de fer, et plus rarement de bronze, furent cependant exhumées de plusieurs sites d'habitat de Hesbaye et de

fortifications ardennaises et lorraines ainsi qu'un foyer de raffinage et forgeage au centre de l'Ardenne [9.41].

L'inventaire systématique et l'étude des monnaies celtiques [9.59] montrent une concentration dans l'ouest de la Belgique, particulièrement en Hainaut, le pays des Nerviens, révélant une prospérité économique plus importante, sinon une population plus abondante. Les Celtes ont également utilisé des barres monétaires en fer qui servaient de lingots et dont on a retrouvé des exemplaires à Éprave en Famenne ainsi qu'à Marilles et Tavieres, en Hesbaye [9.55].

5. L'ÉLEVAGE

L'étude des restes osseux a montré que l'élevage fournissait l'essentiel de l'alimentation carnée, le gibier étant devenu très rare. Comme dans les régions voisines, le cheptel est composé du trio classique formé du porc, du bœuf, du mouton et de la chèvre [9.38]. On note également la présence de restes de cheval et de chien, mais on ignore s'ils servaient à l'alimentation des hommes ; nos collections de références sont cependant peu représentatives en quantité et la récolte associée au tamisage systématique est encore trop rare pour permettre des études plus approfondies, notamment sur la gestion des troupeaux [9.36].

6. LES NÉCROPOLES

6.1. Premier âge du Fer

Au cours du premier âge du Fer, le rite de l'incinération des morts est généralisé mais il est attesté sous des formes différentes selon les contrées. Cette époque voit apparaître une hiérarchisation plus marquée de la société, si l'on en juge par les grandes disparités dans la richesse des équipements et des offrandes qui accompagnaient les morts dans leur tombe.

Dans le bassin de l'Escaut, les occupants ont poursuivi les coutumes antérieures des champs d'urnes et ont utilisé les mêmes nécropoles, celles-ci pouvaient compter des dizaines de sépultures et dépasser la centaine comme à Rijkevorsel en Campine. Les tombes, plates, se présentent sous la forme de paquets d'ossements calcinés souvent déposés dans une urne et parfois accompagnés d'une pauvre offrande. Certaines de ces tombes pouvaient être cependant entourées d'un monument quadrangulaire ou d'un enclos taluté en Flandre ou recouvertes

d'un petit tertre, souvent circonscrit par un fossé périphérique, en Campine [9.3]. Dans cette dernière contrée, quelques sépultures se distinguent des fosses ordinaires dont le mobilier est souvent très réduit : ainsi, la tombe de Rekem, dans la vallée de la basse Meuse, a-t-elle livré des biens de prestige du VII^e siècle, soit plusieurs épées et lances en bronze, qu'il convient de mettre en parallèle avec des ensembles néerlandais du Brabant septentrional et de Gueldre [9.69].

Dans le bassin de la haute Dyle, qui appartient encore à celui de l'Escaut, apparaissent, à côté des champs d'urnes, des sépultures sous de grands tumulus de 15 à 25 m de diamètre, qui recouvraient les restes de défunts richement dotés [9.52]; les fouilles anciennes à Court-Saint-Étienne, Wavre et Limal ont révélé que l'urne cinéraire pouvait être accompagnée d'armes ployées rituellement et quelquefois d'accessoires de harnachement; ces richesses révèlent l'émergence dans la région d'une classe sociale particulièrement privilégiée. Dans le bassin de la Haine, à Havré, Harchies et Bernissart, les défunts étaient, pour leur part, accompagnés de céramiques, mais aussi d'épées, de rasoirs et de trousse de toilette en bronze [9.57]. La coutume des tumulus de terre est également représentée dans le bassin de la Meuse, sur les hauts plateaux ardennais, à Gedinne et Louette-Saint-Pierre qui ont également livré des épées en bronze ou en fer brisées ou ployées rituellement ainsi que des rasoirs [9.70].

La plus vaste nécropole à tumulus connue en Belgique est située en Lorraine, à Saint-Vincent, dans le bassin de la Semois [9.54]. Elle comporte 123 tertres de 4 à 16 m de diamètre et de 0,30 à 1,90 m de haut. Certaines buttes recouvraient les restes d'un bûcher et des os calcinés, d'autres avaient été élevés au-dessus de l'urne cinéraire qui contenait les restes osseux; parfois les os avaient été dispersés autour du vase; la tombe était quelquefois réduite à une cavité recouverte d'une dalle; les ossements étaient souvent associés à deux céramiques et plus rarement à un accessoire métallique, rasoir, épingle ou bracelet.

L'émergence dans plusieurs contrées d'une élite sociale est liée à une nouvelle prospérité qui devait être générée par le développement d'activités commerciales comme par exemple la fabrication et la distribution du sel à partir du Nord de notre pays.

6.2. Deuxième âge du Fer

Dans le bassin inférieur de la Meuse, cette même richesse concentrée dans les mains de petits chefs est matérialisée par la présence, dans les sépultures du début de La Tène, de biens de luxe importés des régions méridionales, comme en témoigne la vaisselle de bronze. La célèbre sépulture d'Eigenbilzen en Limbourg, fortuitement découverte en 1871, abritait en outre un superbe bandeau ajouré en or qui ornait le sommet d'une corne à boire en plus de trois vases en bronze : une ciste à cordons du Tessin, une *cœnochoé* étrusque et une autre de fabrication celtique. Quant au bandeau, qui est considéré comme un chef-d'œuvre unique de l'art celtique, il est décoré au repoussé d'une composition élaborée formée de fleurs de lotus et de palmettes, deux motifs d'origine méditerranéenne. En 1986-1987, on découvrit à Wijshagen, à 25 km au nord d'Eigenbilzen, trois autres sépultures remarquables sous tertre au milieu de tombes ordinaires assez pauvres; ces tombes recelaient également de la vaisselle d'importation (ciste à cordons et situles d'origine rhénane) ainsi qu'une série de pièces de harnachement. L'analyse au radiocarbone des restes organiques situe leur période d'enfouissement entre 430 et 350 (cal. B.C.).

En Famenne, les morts étaient, comme à l'âge du Bronze, recouverts de tertres de pierres que l'on appelle « marchets » et accompagnés de maigres offrandes [9.12]. Dès le début du second âge du Fer, à partir de 480 (cal. B.C.), le cœur des hauts plateaux ardennais qui n'était guère occupé, a été colonisé par des populations vraisemblablement issues de la Champagne et de l'Hunsrück-Eifel [9.7; 9.8; 9.17; 9.20; 9.23; 9.24; 9.27]. Ces colons se distinguaient de leurs voisins par leurs coutumes funéraires et la richesse de leurs équipements et des offrandes. Ils inhumaient généralement les défunts sous des tertres larges (de 5 à 28 m) et peu élevés (moins de 0,80 m) installés au sommet ou à proximité des points culminants. On connaît près de 150 sites qui s'étendent sur une bande de 75 km de long et 20 km de large, entre Gouvy et Bertrix, en passant par Houffalize, Bastogne et Neufchâteau. Les quelque 600 tertres répertoriés sont isolés ou groupés par séries de quelques unités, atteignant dans un seul cas le nombre de 60.

Par les rites, les équipements et donations, les tombelles se distinguent en deux groupes, l'un septentrional recelaient une sépulture par tertre,

plus souvent à inhumation qu'à incinération; les défunts étaient généralement accompagnés d'une céramique et parfois de quelques armes en fer ou d'une parure en bronze, voire, à Wibrin, de boucles d'oreilles en or. Ces équipements et mobiliers s'apparentent étroitement à ceux des tombelles voisines de l'Eifel. Le second groupe, situé au sud-ouest du premier, s'en distingue par les coutumes et le mobilier qui trouvent de multiples parallèles en Champagne. Parfois entourées d'un enclos quadrangulaire formé par une palissade, les buttes funéraires recouvraient de une à six sépultures, différemment orientées. La majorité sont des inhumations en fosses creusées dans le sol vierge mais on rencontre parfois des restes de bûchers sur lesquels les corps avaient été incinérés, les ossements étaient ensuite soigneusement récoltés pour être emportés et ensevelis en paquet dans une fosse. Certains défunts étaient déposés dans un cercueil de planches assemblées sans clou et muni d'un couvercle, d'autres gisaient dans un tronc d'arbre évidé ou sur un brancard. Le sol acide a dissous entièrement les squelettes des défunts dont il reste parfois l'ombre imprimée sur le sol. La plupart étaient adultes si l'on en juge par la taille des fosses et les restes laissés par les squelettes, ce qui suggère que la majorité des enfants n'avaient pas droit aux mêmes honneurs posthumes.

Les morts étaient généralement dotés d'une ou de plusieurs céramiques bien lissées et bien cuites dont les formes anguleuses s'inspirent de prototypes métalliques, comme les situles. Bon nombre de celles-ci sont ornées d'un décor géométrique composé de bandes, de croix, de triangles et de losanges. L'équipement et les donations permettent souvent de déterminer le sexe des défunts. Les femmes étaient parées d'un torque en bronze à tige lisse, gravée ou torsadée, avec des tampons moulurés; ces anneaux sont souvent associés à une paire de bracelets assortis entre eux, portés à chaque bras. Quant aux hommes, ils emportaient une ou plusieurs armes offensives, généralement deux ou trois javelots ou lances aux pointes en fer emmanchées sur des hampes en frêne. Quelques défunts et défuntes étaient équipés d'un coutelas ou d'accessoires de toilette en fer. Une agrafe en fer fermait parfois leur ceinture tandis qu'une ou plusieurs fibules liaient les deux pans du vêtement à hauteur des clavicules.

Une vingtaine de sépultures à inhumation se distinguaient des autres par la présence

d'un char qui avait été enfoui avec le corps. Elles sont isolées ou jumelées sous un même tertre et l'on en retrouve jusqu'à quatre par nécropole. Le char était pourvu de deux roues et d'un timon central sur lequel s'attachait le joug des deux chevaux qui le tractaient. Ces montures n'étaient pas enterrées avec le ou la défunte mais leur présence est évoquée dans les sépultures par les pièces de harnachement, en général des mors en fer et parfois des décorations attachées aux lanières en cuir. Des chars, il ne subsistait plus que quelques pièces de fixation et de consolidation en fer, comme les bandages de roue, les garnitures de moyeu et les joints de jante. Quelquefois des vestiges de bois consumé de la caisse du char ou de son timon avaient été conservés de même qu'une garniture de joug en bois et en fer découverte à Saint-Pierre-Sberchamps. Le nombre important de ces tombes à char, soit 1 pour 8 sépultures ordinaires en moyenne laisse croire qu'elles appartenaient à des notables, chefs de famille ou de petites communautés. Leur présence révèle, ici encore, le caractère hiérarchisé de la structure sociale.

Les nombreuses fibules et les datations radiocarbones de bois consumé des cercueils permettent de dater la plupart des nécropoles ardennaises entre 450 et 390 cal. B.C. Rares sont les cimetières encore occupés aux III^e et II^e siècles avant notre ère. La richesse de cette population doit avoir été le fruit d'une activité lucrative telle qu'un élevage extensif, puisque la région ne disposait pas de ressources minières ni de riches terres agricoles.

Quelques tombes à char ont aussi été retrouvées dans le bassin de la Haine parmi les nécropoles de tombes plates à incinération datées entre le III^e et le I^{er} siècle avant notre ère [9.53]. Une tombe d'Estinnes, fouillée récemment, contenait les restes incinérés de plusieurs individus accompagnant trois anneaux de rênes [9.21]. Une autre, de Leval-Trahegnies, a livré de luxueux accessoires de char et de harnachement comportant notamment deux clavettes d'essieu décorées d'un masque humain stylisé, une pièce qui s'apparente à des productions celtiques d'Europe orientale, notamment de Bulgarie. Les tombes à char comme les tombes ordinaires étaient dotées d'une céramique de belle qualité, abondamment décorée, caractérisée par de hauts vases angulaires de couleur sombre, qui peuvent être rehaussés d'un décor géométrique incisé. Ces tombes, caractérisées par le rite

d'enfouir une partie du véhicule ou de ses accessoires (*pars pro toto*), appartiennent à un vaste groupe de sépultures à char, datées entre le III^e et le I^{er} siècle avant notre ère; celui-ci est installé dans le Nord de la France, un territoire qui correspond à celui de la Gaule-Belgique et trahit la présence d'une riche aristocratie gauloise dans cette région.

Au cœur de la Hesbaye liégeoise, un ensemble de trois tombes légèrement postérieures à la conquête de la Gaule par César mérite d'être mentionné pour sa richesse : il s'agit des sépultures d'Horion-Hozémont qui ont livré des accessoires de foyer comportant un chaudron en bronze à anses mobiles en fer, une louche, un couteau et un tisonnier qui accompagnaient plusieurs grands récipients en céramique avec décor incisé [9.34].

À la fin de La Tène, on assiste à une explosion démographique en Lorraine comme en témoignent les grandes nécropoles à incinération en tombes plates, notamment à Bonnert, Tintigny-Breuvanne et Tontelange où un réseau de fossés délimitait des espaces quadrangulaires [9.37].

7. LES LIEUX DE CULTE

Dans les grottes d'Éprave et de Han-sur-Lesse en Famenne, et peut-être aussi de Couvin, des lieux de culte ont été récemment identifiés [9.19; 9.25; 9.62]. La grotte d'Éprave ne recelait pas moins de 75 squelettes humains entassés dont une cinquantaine d'adultes; les têtes de bon nombre d'hommes avaient été enlevées, comme en témoignent des traces de découpes sur les vertèbres, une opération qui avait été réalisée peu après la mort. Les cadavres manipulés, sans doute lors de cérémonies cultuelles, étaient accompagnés de remarquables offrandes. Parmi celles-ci, on note la présence de cinq barres monétaires déposées en étoile ainsi que des parures de grande qualité comme des perles d'ambre, des pendeloques de corail et des bracelets de verre, le tout datant du II^e siècle avant notre ère. Dans la grotte de la Roche Albéric à Couvin, la présence d'une mandibule et de trois crânes humains associés à trois céramiques complètes et imbriquées évoquent également des pratiques cultuelles [9.28].

Dans le Nord du pays, les fouilles récentes ont révélé une structure quadrangulaire qui pourrait être identifiée à un *Viereckschanze* : il s'agit de l'Alfsberg à Kontich près d'Anvers

qui a livré un enclos palissadé rectangulaire enfermant quelques structures comportant de grands pieux, que l'on peut attribuer à La Tène II ou III. Le site fut ensuite réaménagé à l'extrême fin de l'âge du Fer pour servir de refuge [9.1].

Notre sol a également conservé des vestiges tangibles du culte ancestral rendu aux eaux vives; ainsi des offrandes appartenant à différentes périodes de l'âge du Fer ont-elles été immergées dans le fond des cours d'eau et surtout de l'Escaut et de la Meuse, plus particulièrement près des passages à gué. Un dépôt remarquable a été découvert dans un ancien bras de la Haine à Pommerœul qui comportait notamment un demi-torque et des monnaies en or ainsi que six épées en fer dans leur fourreau [9.40].

Déjà attestés à l'âge du Bronze, les emblèmes du soleil, matérialisés par des rouelles, sont encore figurés tout au long de l'âge du Fer; l'une d'elles, en plomb, a été retrouvée dans le fond du lit de la Lesse dans les grottes de Han et datée du début de La Tène. Plus tard, elles réapparaissent sur la céramique, comme à Éprave, Péronnes-lez-Binche et Horion-Hozémont et on retrouvera des rouelles en bronze dans des sites pré-romains, à Matagne-la-Petite, Liberchies et Wihogne.

Les sépultures du I^{er} siècle avant notre ère révèlent l'émergence d'un culte du foyer, comme en témoigne la présence d'ustensiles de cuisine : chaudrons, broches, chenets et crémaillères souvent munis de têtes de bélier. Cette pratique serait liée au culte indo-européen des divinités domestiques et traduirait l'importance de la protection du foyer et, par extension, de la maison et de la famille. Elle trouvera ses prolongements dans la civilisation gallo-romaine et particulièrement dans la Cité des Nerviens.

8. LES TRÉSORS

Notre territoire n'échappe pas à la coutume celte d'enfouissement des dépôts de pièces en or qui se répand à partir de la fin du II^e siècle jusqu'à la fin de La Tène [9.60]. Plusieurs trésors furent enterrés en Belgique dont quatre furent retrouvés au cours des vingt dernières années : certains sont uniquement formés de pièces de monnaies, comme ceux de Leuze-en-Hainaut, Peissant et Soy ainsi que deux dépôts retrouvés à Thuin [9.66]. L'un de ceux-ci, découvert en 1980, est constitué de 70 statères en or du type à l'épsilon et attribué aux Nerviens. D'autres sont formés d'une association de monnaies et

bijoux en or comme celui de Fraire (en Hainaut) retrouvé en 1981 : il comportait 87 statères nerviens, éburons et tréviens associés à un bracelet en or massif. En octobre 1995, on mit au jour à Beringen, en Campine, un dépôt de 25 statères qui pourraient être attribués aux Atrébates et de quatre bijoux en or dont un seul complet, soit trois torques lisses à tampons faits d'une feuille d'or et un bracelet torsadé [9.67]. Le plus célèbre est l'ensemble de Frasnes-lez-Buissenal qui comptait un petit torque lisse et un plus grand et plus épais, décoré au repoussé de deux têtes de bélier encadrées de motifs géométriques formés d'esses (ou lyres), elles-mêmes flanquées de deux quadrupèdes [9.46; 9.14].

9. LES RELATIONS EXTÉRIEURES

Au premier âge du Fer, plusieurs équipements et donations funéraires témoignent d'échanges à moyenne et longue distance. Ainsi, les pièces de harnachement de Court-Saint-Étienne trouvent-ils de troublants parallèles en Bavière [9.52]. Le Kemmelberg, en Flandre a livré un tesson de céramique grecque à figures noires, qui constitue la trouvaille la plus septentrionale de cette production. À Han-sur-Lesse, la

rouelle en plomb découverte dans le fond du lit de la Lesse aurait été fabriquée en Autriche ou dans le Nord de l'Italie.

Pendant l'époque de La Tène, bon nombre de parures mais aussi des pièces de vaisselle métallique retrouvées dans les tombes permettent de préciser les directions des relations extérieures qui peuvent d'ailleurs fluctuer sensiblement d'une région et d'une époque à l'autre [9.22]. Les vases en bronze retrouvés en Campine révèlent un commerce qui est bien représenté dans le bassin moyen et inférieur du Rhin en provenance des régions transalpines.

Pour le III^e siècle avant notre ère, les relations semblent se développer avec l'Europe orientale, si l'on en juge par les goupilles d'essieu de Leval-Trahegnies à masque humain qui ont d'excellents parallèles en Bulgarie et une ceinture émaillée de Solre-sur-Sambre qui s'apparente à des productions de Pannonie. De cette contrée pourraient également provenir des bracelets en lignite ou sapropélite des tombelles ardennaises.

Au II^e siècle avant notre ère, la grotte d'Éprave a livré des parures en ambre de la Baltique et en corail du monde méditerranéen.

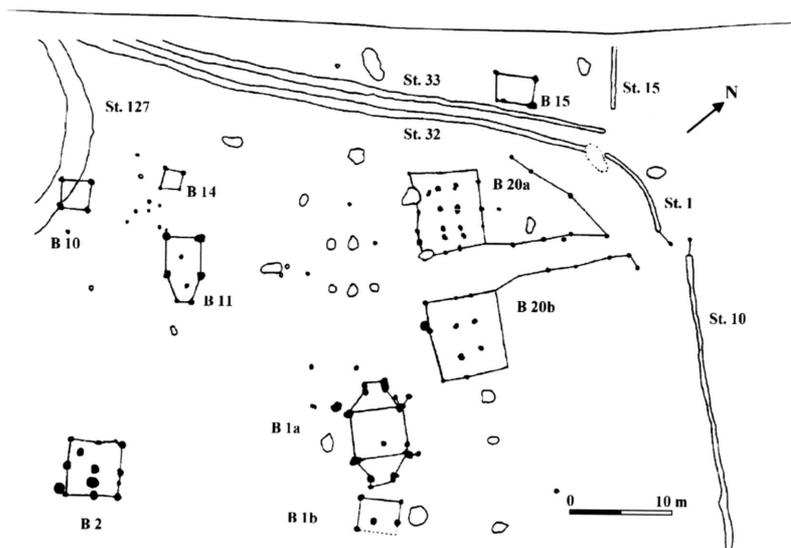


Fig. 1.
Plan partiel d'un site d'habitat à Brugelette « Bois d'Attré ».
Partial plan of a settlement at Brugelette 'Bois d'Attré'.
(D'après / after Defgnée & Munaut, 1995)

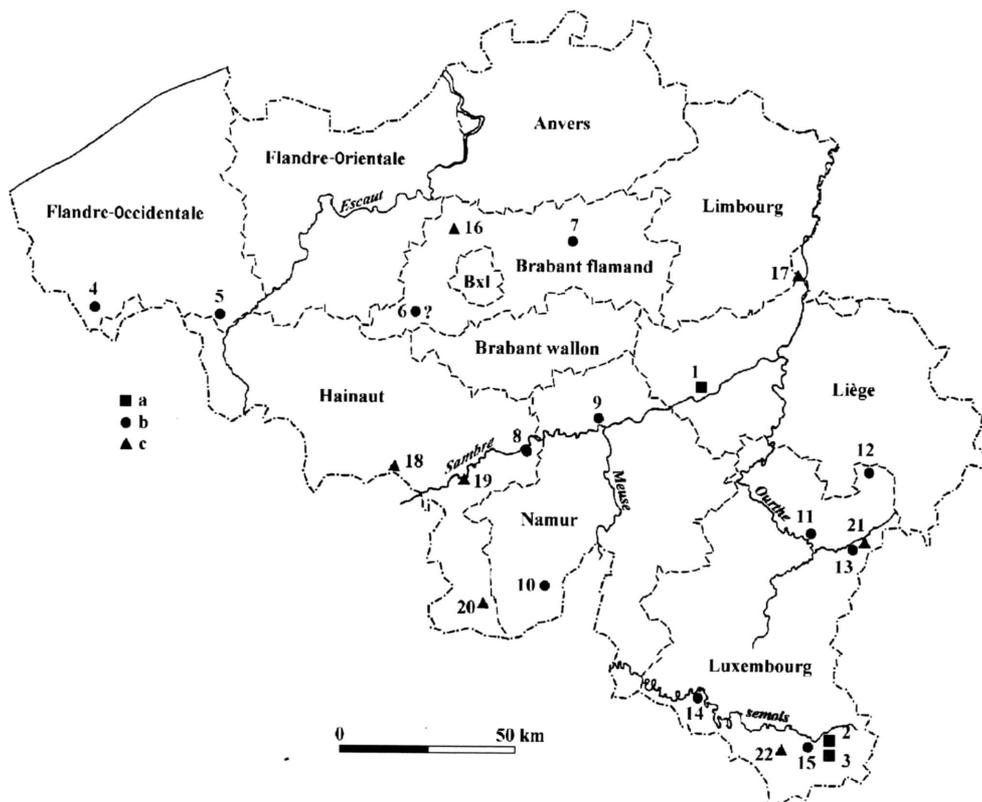


Fig. 2.
Carte de répartition des fortifications de l'âge du Fer en Belgique (a : premier
âge du Fer; b : début du second âge du Fer; c : fin du second âge du Fer).

*Distribution of the Iron Age fortifications in Belgium (a: First
Iron Age; b: beginning of the Second Iron Age; c: Late Iron Age).*

1. Huccorgne « Haie des Pauvres »; 2. Étalle « la Tranchée des Portes »; 3. Èthe « le Châtelet »; 4. Kessel « Kesselberg »; 5. Kooigem « Bos »;
6. Kester « Gooik »; 7. Kessel-Lo « Kesselberg »; 8. Châtelet « Le Boubier »; 9. Saint-Servais « Hastedon »; 10. Olloy-sur-Viroin « les Cinkes »;
11. Samrée-Bérismenil « le Cheslé »; 12. Vielsalm-Salmchâteau « le Gros Thier »; 13. Tavigny-Alhoumont « les Blancs Bois »; 14. Cugnon « Le Trinchi »;
15. Buzenol « Montauban »; 16. Asse « Borgstad »; 17. Kanne « Caster »; 18. Rouveroy « le Castelet » (*murus gallicus*); 19. Thuin « le Bois du Grand Bon Dieu »;
20. Lompret « le Camp Romain »; 21. Cherain-Brisy « Derrière la Vôte »; 22. Bellefontaine-Lahage « le Gros Cron ».



Fig. 3.

Tombe d'Eigenbilsen (Limbourg) : bandeau ajouré en or avec décor au repoussé qui décorait une corne à boire (Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles).

Grave of Eigenbilsen (Limburg): embossed decorated gold piece which ornamented a drinkhorn (Royal Museums of Art and History, Brussels).

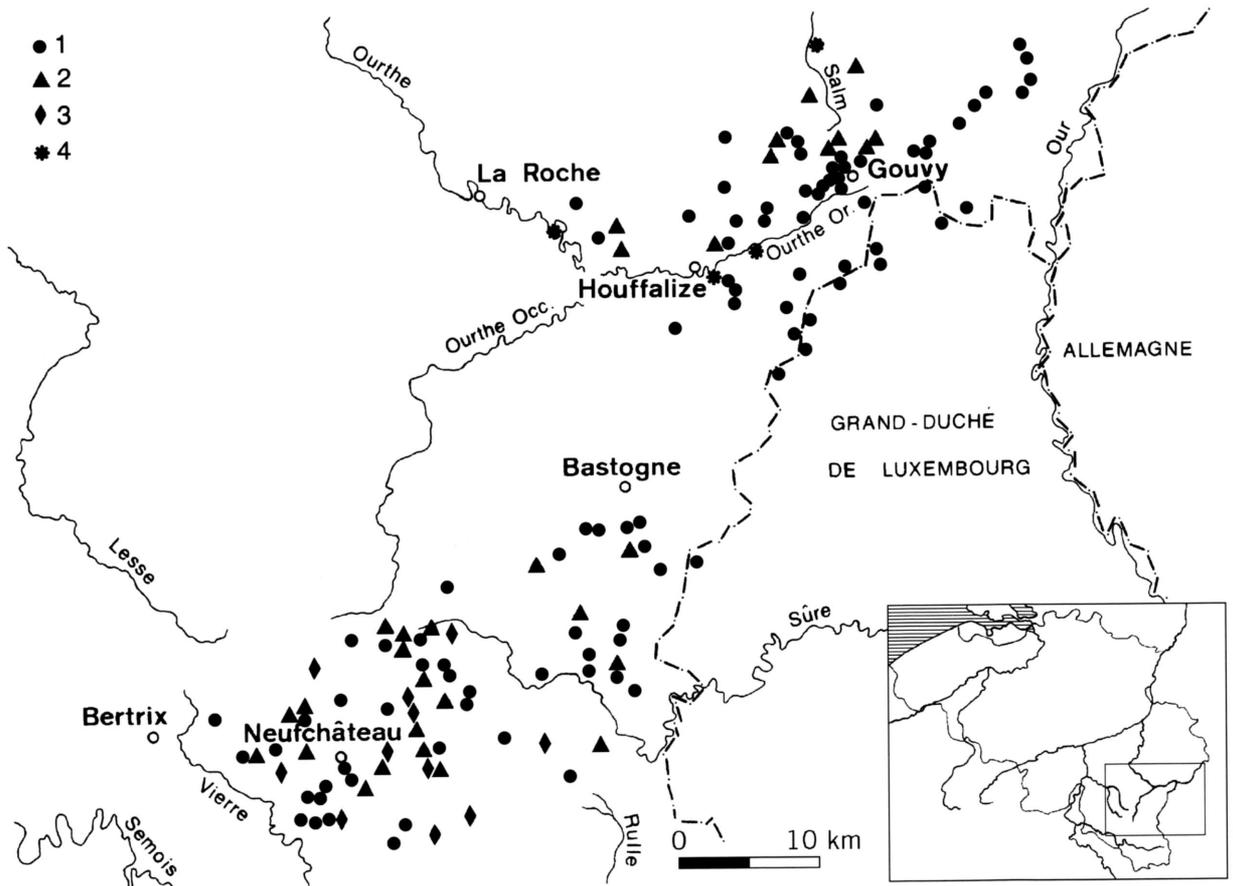


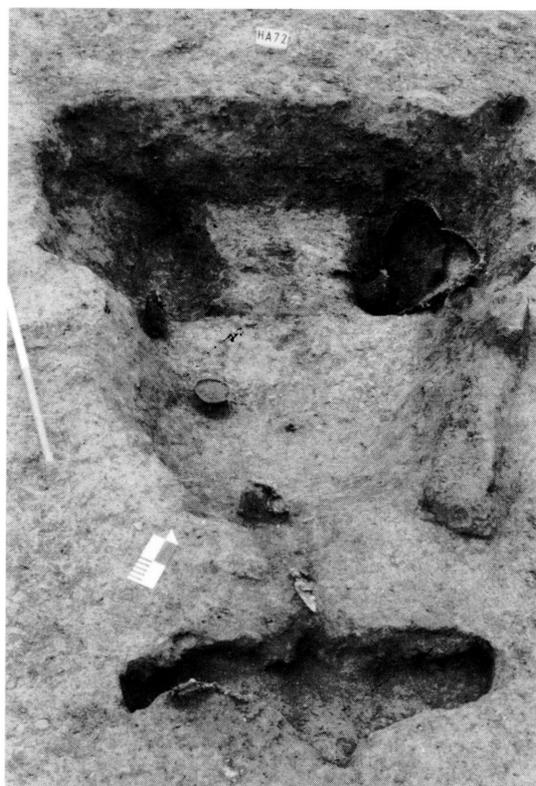
Fig. 4.

Carte de répartition des tombelles de La Tène en Ardenne (1. tertres non fouillés; 2. tombelles fouillées; 3. tombelles fouillées ayant livré une ou plusieurs tombes à char; 4. fortifications).

Distribution of the La Tène barrows in the Ardennes (1. non-excavated barrows; 2. excavated barrows; 3. excavated barrows that contained one or more chariot graves; 4. fortifications).

**Fig. 5.**

Vases en bronze des sépultures de Wijshagen (Limbourg) : situles et ciste (Gallo-Romeins Museum, Tongeren).
Bronze vases of the graves from Wijshagen (Limburg): situlae and cist (Gallo-Romeins Museum, Tongeren).

**Fig. 6.**

Nécropole d'Hamipré-Offaig (Luxembourg) :
 tombe à char n° 2 en cours de fouilles.
*Hamipré-Offaig necropolis (Luxembourg):
 chariot grave nr. 2 during the excavations.*

**Fig. 7.**

Reconstitution d'un char ardennais (maquette grandeur nature
 présentée aux Musées royaux d'Art et d'Histoire à Bruxelles).
*Reconstitution of a chariot of Ardennes-type (full size model
 presented at the Royal Museums of Art and History, Brussels).*

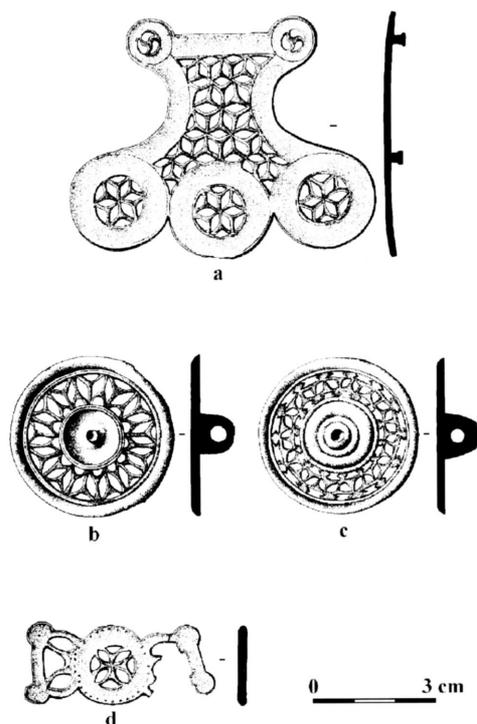


Fig. 8.

Plaques de harnachement ajourées en bronze de la nécropole à tombelles ardennaises de Léglise «Gohimont» (Musée des Celtes à Libramont).

Bronze openwork pieces of harnessing from the necropolis with Ardennian barrows of Léglise 'Gohimont' (Celtic Museum, Libramont).

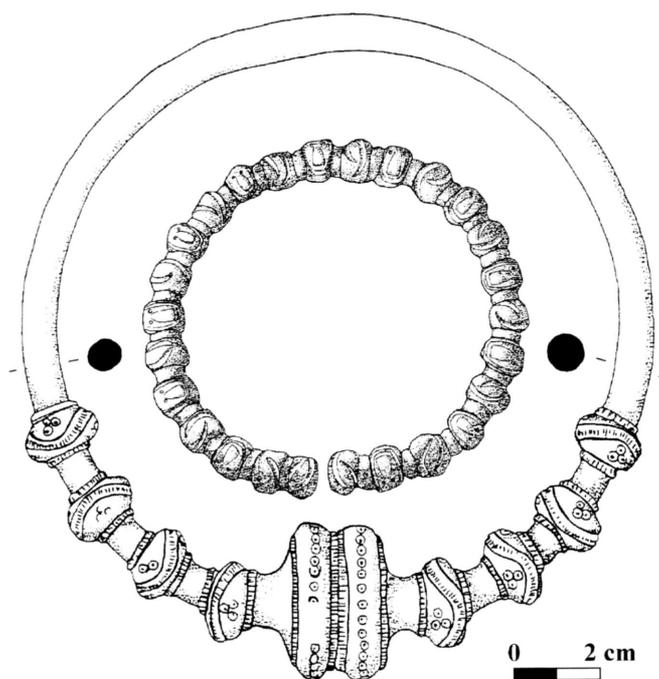


Fig. 9.

Torque en bronze de Neufchâteau-Le Sart (Musée des Celtes à Libramont) et bracelet (ou anneau de cheville) à nodosités en bronze de Halanzy «Aix-sur-Cloie» (Musée Luxembourgeois à Arlon).

Bronze torque from Neufchâteau-Le Sart (Celtic Museum, Libramont) and bronze bracelet (or ankle ring) with nodosities from Halanzy 'Aix-sur-Cloie' (Luxemburger Museum, Arlon).



Fig. 10.

Goupille d'essieu en bronze et en fer, avec masque humain, de Leval-Trahegnies «La Courte» (Hainaut) [Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles].

Axle pin in bronze and iron with human mask from Leval-Trahegnies 'La Courte' (Hainaut) [Royal Museums of Art and History, Brussels].

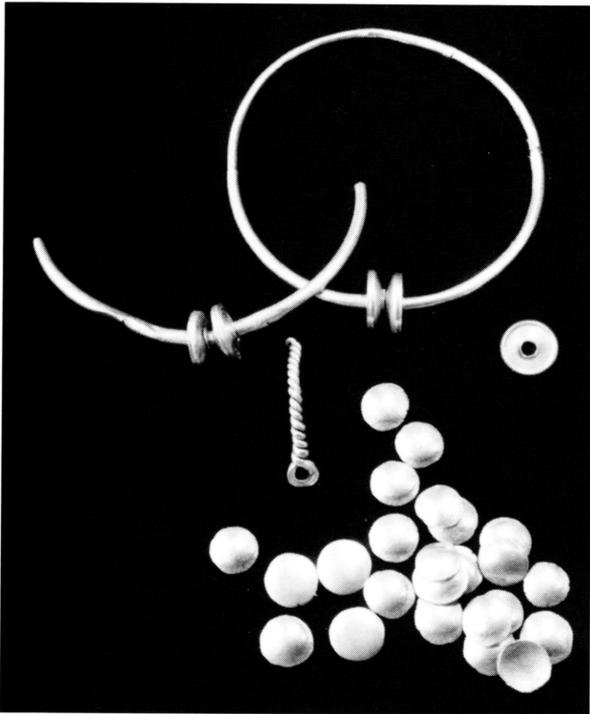


Fig. 11.
Torques et monnaies en or de Beringen
(Gallo-Romeins Museum, Tongeren).
Gold torques and coins from Beringen
(Gallo-Romeins Museum, Tongeren).



Fig. 12.
Trésor de statères nerviens de Thuin (Hainaut)
[Musées royaux d'Art et d'Histoire de Bruxelles].
Treasure of nervian coins from Thuin (Hainaut)
[Royal Museums of Art and History, Brussels].

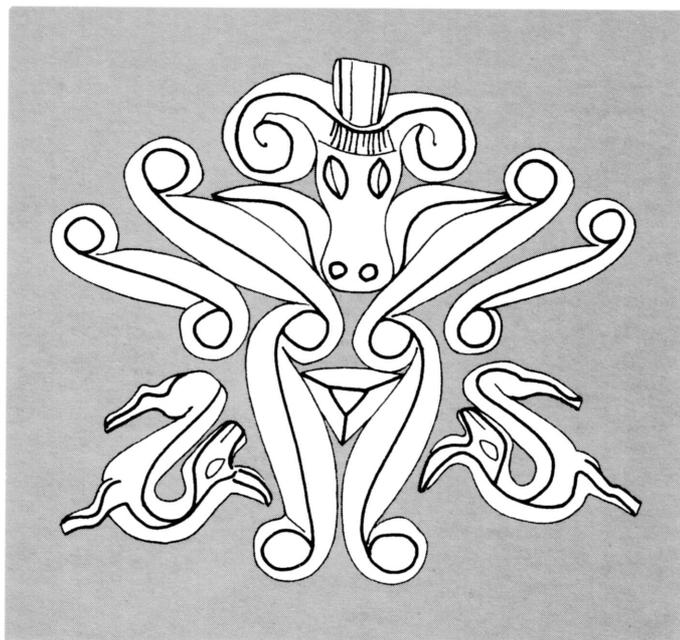


Fig. 13.
Torque de Frasnes-lez-Buissenal (détail du décor; dessin F. Roloux).
Torque from Frasnes-lez-Buissenal (detail from the decoration; drawing F. Roloux).